

Communiqué de presse vendredi 24 octobre 2014

Budget 2015 : les associations interpellent les député(e)s

Le Collectif des associations citoyennes (CAC) a envoyé une <u>lettre à tous les député(e)s</u> demandant la mise en place de financements publics stables et garantis pour les associations qui contribuent à l'intérêt général et agissent au service du bien commun, et l'inscription de la vie associative parmi les compétences partagées par tous les niveaux de collectivités.

Ce courrier les alerte sur les **menaces que font peser sur l'avenir des associations** le projet de loi de finances pour 2015, la programmation des dépenses 2015-2017 et le projet de réforme territoriale. Un grand nombre d'emplois seraient menacés si ce plan de restrictions budgétaires était appliqué dans son intégralité, et si la répartition des compétences conduisait à remettre en cause la possibilité des cofinancements.

Mais plus encore que l'emploi, le Collectif souligne l'extrême importance de la vie associative pour permettre aux citoyens d'exercer leur pouvoir d'agir et leur capacité de s'associer, alors que les associations de terrain sont l'un des derniers remparts contre la désespérance civique.

Pour appuyer ses demandes, le Collectif des associations citoyennes appelle à une :

« Kermesse d'interpellation » Jeudi 6 novembre 2014 à 14h00 devant l'Assemblée nationale

(place du Président Edouard Herriot - Paris 7^e)

Différentes animations seront proposées avec un temps fort à 15h30.

Des manifestations similaires pourront avoir lieu dans un certain nombre de villes.

Le Collectif invite par ailleurs tou(te)s les citoyen(ne)s à **signer et diffuser l'appel** : « <u>Pas de société</u> solidaire sans associations citoyennes ».